



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

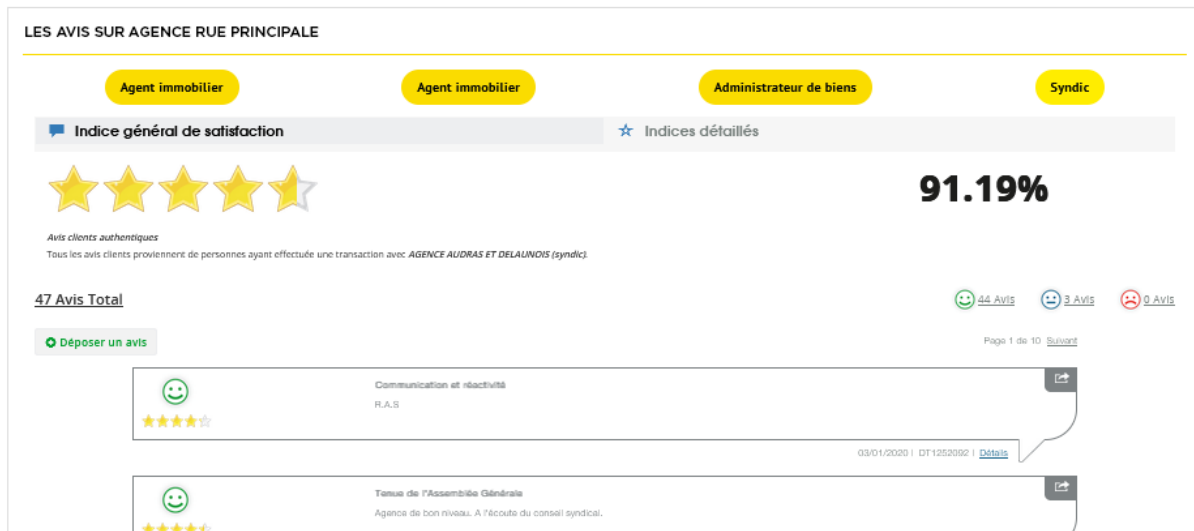


Lundi 28 novembre 2022



Les avis clients syndic arrivent sur fnaim.fr

La plateforme fnaim.fr, portail immobilier qui recense les annonces immobilières proposées par les adhérents de la FNAIM, intègre dorénavant, en collaboration avec Opinion System, les avis clients pour les prestations de syndics. Cela s'ajoute aux avis déjà existants des autres activités réglementées : d'agent immobilier en transaction et en location.



Gage de transparence et de fiabilité

Il est désormais possible de consulter sur la plateforme fnaim.fr des avis clients contrôlés pour les prestations de syndics d'adhérents FNAIM, qui ont souscrits à la solution -près de 300 aujourd'hui- auprès du partenaire Opinion System.

L'interface permet ainsi d'avoir accès aux avis globaux d'une agence ou de choisir les avis sur une activité en particulier, avec le détail de l'indice de satisfaction et des avis clients sur celle-ci.

Après les avis clients sur les activités de transaction et de location, **la notation des activités de syndics rend parfaitement complète** l'offre de notation sur fnaim.fr, permettant aux visiteurs **d'avoir une visibilité à 360° sur les avis donnés** à une agence.



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02

« En tant que professionnel de l'immobilier, la satisfaction de nos clients est notre seule boussole. Le syndic n'échappe pas à ce principe. Nous avons vivement soutenu notre partenaire historique Opinion System, institut indépendant spécialisé et certifié dans le recueil et le contrôle d'avis clients, dans son envie de quantifier la satisfaction des copropriétaires pour leur syndic. Je félicite nos adhérents, ils sont aujourd'hui près de 300 à avoir activé cette solution et encourage les autres à rejoindre le mouvement ! Nous avons besoin de poser **un constat objectif et professionnel de la satisfaction de nos clients**. » commente Jean-Marc TORROLLION, Président de la FNAIM.

« Aux côtés de professionnels de l'immobilier qui ne ménagent pas leurs efforts et prennent à bras le corps les sujets qui les impactent ; pouvoir achat, enjeu rénovation et sobriété énergétique, nous pensons qu'il est crucial de **permettre aux Français de trouver les « meilleurs » syndics**. Il est important aussi de rendre public **des témoignages reconnaissants, positifs et encourageants sur une mission sociale importante**. C'est la réputation de toute la filière de ce métier règlementé qui est en jeu ! », se réjouit Jean-David LEPINEUX, Dirigeant d'Opinion System.

Une nécessaire reconnaissance du métier de syndic

Face aux nombreux défis auxquels font face les copropriétés – crise énergétique, appels à la sobriété, impératifs de rénovation énergétique – la FNAIM considère que les syndics de copropriétés se doivent d'être à la hauteur de ces enjeux.

Cela passe aussi par une meilleure connaissance du métier et du rôle de syndics...C'est pour cela que concomitamment, La FNAIM mène plusieurs campagnes d'information afin de communiquer en toute transparence sur les multiples missions du syndic professionnel, pour valoriser cette expertise auprès du grand public.

Chiffre clés Fnaim.fr

(Matomo 2021) :

- 1 million de visiteurs mensuels
- 3 millions de pages vues/ mois
- 10 200 agences adhérentes en ligne
- 180 000 annonces de location, vente et location saisonnière

Pour aller plus loin : Sondage Ifop pour Opinion System

Fin 2021, Opinion System a mené une enquête avec l'IFOP - non plus uniquement sur les clients des syndics adhérents, mais plus largement auprès des Français - et en rappelle les résultats dans l'infographie disponible sur demande/ jointe.



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02

Retrouvez les campagnes d'informations « syndic » de la FNAIM :

- Le « principe de l'iceberg » pour mise en avant des prestations de syndic :
<https://www.fnaim.fr/4214-5-raisons-de-confier-votre-projet-immobilier-a-un-professionnel-fnaim.htm>
- La riposte à la communication d'un néo-syndic qui dénigrait et ringardisait la profession :
<https://www.fnaim.fr/4224-devenir-syndic-de-ma-copro-une-vraie-fausse-bonne-idee-.htm>
- Le témoignage d'un adhérent passionné et engagé :
<https://www.youtube.com/watch?v=BzxjOzIwPO>

Télécharger le communiqué de presse



ON EN PARLE ?

Pour continuer sur le sujet



Entamons une discussion !



@jmtorrollion

@FNAIM



À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier reconnue représentative dans la branche de l'immobilier avec plus de 43 000 salariés. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. A travers son École Supérieure de l'Immobilier, elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02